

Stage intensif de Mouvement Rosen

Enseignante : Aurelia Priotto St. John

Du samedi 14 au mercredi 18 juin 2025

Au Centre de Partage à Avioth (55), près de la Belgique



**« Nous pouvons nous épanouir,
nous pouvons prendre de l'espace,
dans la joie et la légèreté.
Chaque mouvement peut être une danse. »**

Marion Rosen

Venez danser avec nous !

Les mouvements Rosen se pratiquent sans effort, permettent de détendre nos tensions chroniques et nos postures physiques et émotionnelles, augmentent la flexibilité des articulations, favorisent la respiration naturelle et invitent à une expérience plus profonde de nous-même.



Aurelia Priotto St. John est responsable de la formation de Mouvement Rosen en France. Formée au travail corporel et au mouvement par Marion Rosen à Berkeley, elle pratique pendant plusieurs années en Californie, au Nouveau Mexique et au Canada où elle est responsable de la formation de Mouvement. En 2010, elle revient dans son pays natal, l'Italie, où elle partage sa passion pour la Méthode Rosen.

Dans la joie de vous accueillir !

<https://methoderosen.com/>



Informations supplémentaires

Comment agissent les mouvements Rosen ?

Que se passe-t-il quand le corps lâche prise ?

Les muscles se relâchent, s'étirent, s'élargissent et alors les émotions ressurgissent.

Le mouvement du corps devient libre et une personne nouvelle et plus complète émerge.

La respiration circule librement dans tout le corps.

Les mouvements Rosen sont joyeux, sans effort et simples. Ils atténuent efficacement et graduellement les tensions musculaires, ainsi que les tensions chroniques.

L'ouverture au niveau de la poitrine et du cœur permet de respirer plus aisément et d'aller à la rencontre de soi-même et des autres.

En quoi consiste un stage intensif de mouvements Rosen ?

Ces 5 jours d'atelier sont ouverts à TOUS ceux qui souhaitent ré-apprendre à bouger sans effort, avec joie, légèreté et en confiance.

Pendant le stage intensif, vous allez apprendre :

1. L'échauffement pour ouvrir et lubrifier les articulations.
2. Les étirements lents qui invitent à une respiration naturelle.
3. Un travail en interaction avec autrui, pour affiner l'écoute et trouver un rythme commun.
4. Un travail au sol pour la colonne et pour l'intégration des expériences vécues.

Ce stage compte également pour la formation d'enseignant en mouvements Rosen.

Vous allez apprendre la théorie sur les mouvements Rosen et comment animer et préparer un cours de mouvement.

Vous serez encouragé à animer une petite séquence devant le groupe et à explorer les styles musicaux pour les différentes sections d'un cours de mouvement.

Le processus d'apprentissage sera soutenu par des cercles de partage qui permettent l'expression de nouvelles expériences (émotion, prise de conscience, ...) et des cercles didactiques sous forme de « questions-réponses ».

Ce stage contribue à une meilleure connaissance de soi et au déploiement de l'être.

Stage intensif de Mouvement Rosen

avec Aurelia Priotto St. John

Du samedi 14 au mercredi 18 juin 2025 inclus

Le stage commencera le samedi 14 juin à 10 h et se terminera le mercredi 18 juin à 14 h.

Langues : français – anglais

Horaires : 9 h 00 - 16 h 00

Lieu : Centre de Partage 1 Rue du Moulin, 55600 Avioth, France

Prix du stage : 500 euros

Prix de la pension complète en chambre partagée : 242 euros, du samedi 14 juin à midi jusqu'au mercredi 18 juin après le déjeuner. Si vous arrivez la veille, prix du dîner, de la nuitée et du petit-déjeuner : 43 euros.

Pour tous les aspects pratiques : chambre partagée, intendance, et votre arrivée (train, arrivée la veille), contacter Pierre Ramlot : tél.+32 (0)471 91 09 70 et mail : pierre.ramlot@gmail.com.

Covoiturage : Souhaitez-vous être mis en relation avec d'autres participants ? oui non

Matériel à prendre pour le stage : tapis de sol, vêtements souples, écharpe, votre musique et votre lecteur de musique

Bulletin d'inscription - Stage intensif de Mouvement au Centre de Partage du 14 au 18 juin 2025

Nom : Prénom :

Adresse.....

.....

Tél. : Mail :

Envoyer votre bulletin d'inscription et 120 euros à titre d'arrhes :

- par courrier, accompagné de votre chèque à l'ordre de « Institut Rosen », à l'attention de : Nathalie Landy 84a route des Romains 67200 Strasbourg
- par mail à l'Institut Rosen : methoderosen@gmail.com, et effectuer un virement de vos arrhes : code IBAN FR7610278060310002056190193 • code BIC CMCIFR2A.

Les arrhes sont dues si vous annulez votre participation moins de 15 jours avant le début du stage.

Questionnaire pour un stage de la Méthode Rosen

Les questions suivantes sont confidentielles
et seuls les enseignants et leurs assistants en auront connaissance.

Stage intensif de Mouvement au Centre de Partage à Avioth (Meuse), près de la Belgique, du 14 au 18 juin 2025

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

Date de naissance :

Comment avez-vous connu la Méthode Rosen ?.....
.....

Avez-vous déjà suivi un cours ou stage de formation Rosen ?

Où et quand, avec quels enseignants ?
.....
.....

Avez-vous reçu des séances Rosen ? Combien ?

Avez-vous suivi des cours hebdomadaires de Mouvement Rosen ?.....
Si oui, où et depuis combien de temps ?.....
.....
.....
.....

Avez-vous suivi d'autres formations de mouvement ou travail corporel ?.....

Lesquelles ?.....

.....
.....
.....

Avez-vous entrepris une démarche de développement personnel ?

.....
.....

Êtes-vous en traitement médical ou psychiatrique actuellement ?

.....
.....

Y a-t-il d'autres renseignements concernant votre santé physique ou psychique que nous devrions connaître ? (dépendance à l'alcool ou autre)

.....
.....

Qui peut-on appeler en cas d'urgence ?

1. Tél. :

2. Tél. :

Ce travail suppose une implication personnelle des participants. En m'inscrivant à ce stage, je déclare être responsable de ma personne, de ma santé physique et psychique.

Date : Signature :

ENGAGEMENT

1. Engagement de « confidentialité »

Je comprends que la Méthode Rosen est une expérience privée et personnelle pour chaque participant. Je m'engage à respecter le caractère strictement confidentiel et privé de toutes les informations, paroles ou actes des participants.

2. Utilisation de la marque

Je suis conscient que la marque « Méthode Rosen » et le logo sont des marques protégées et qu'elles ne peuvent pas être reproduites, copiées ou dupliquées sans autorisation expresse écrite de l'Institut Rosen France.

Seuls, les praticiens diplômés par le « Rosen Institute » et les étudiants en formation de Niveau III qui indiquent leur statut, peuvent utiliser le nom et le logo « Méthode Rosen ».

Par ailleurs, je m'engage à ne pas enregistrer, filmer, ni photographier sans accord préalable.

Date :

Signature :